

Compte-rendu de la séance 4 – La tradition critique française : travail, reconversion militante et agentivité des fonctionnaires locaux, une illusion ?

CR Alice Daquin avec l'aide de Claire Bénit, 09/03/2026

Organisatrices : Claire Bénit et Alice Daquin

Participants : Joachim Axelrot, Louise Barbier, Oriane Crouteix, Rodolphe Dodier, Cesare Mattina, Charles Reveillere, Jérémy Robert.

Sur les auteurs et autrices de la séance :

Pierre Bourdieu

Sociologue majeur et bien connu, professeur au Collège de France. Nous discutons lors de la séance un article, sous forme d'un entretien avec une chargée de mission pour des collectivités locales, publié dans un numéro spécial des Actes de la Recherche en Sciences Sociales sur la « souffrance au travail ». Cet entretien sera ensuite publié dans son fameux ouvrage collectif *La Misère du monde* en 1993, une enquête sur la souffrance sociale dans laquelle il aborde aussi les tourments des fonctionnaires. Dans *La Misère du monde*, le texte est précédé d'une introduction qui analyse les contradictions structurelles des politiques publiques (« la démission de l'État »), où il évoque main droite/ main gauche de l'État, les « sous prolétaires » vs la « noblesse d'État ». L'entretien et son analyse montrent les contradictions dans lesquelles se trouvent pris certains agents publics – mais aussi le « jeu » entre des injonctions contradictoires qui parfois leur laissent des marges de manœuvre.

- **TEXTE : Bourdieu Pierre. 1991. Une mission impossible . In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 90, décembre. La souffrance. pp. 84-94**

Sylvie Tissot

Sylvie Tissot est une sociologue et chercheuse française spécialisée dans les questions d'urbanisme, d'inégalités sociales et de politiques publiques. Elle est professeure de sociologie à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et membre du laboratoire LAVUE (Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement). Ses travaux portent sur la ségrégation urbaine, la gentrification, la question du racisme et des discriminations dans les politiques urbaines. Elle a publié notamment le livre *L'État et les quartiers: genèse d'une catégorie de l'action publique*, en 2007. Ici, elle examine les liens, les trajectoires des agents travaillant pour la politique de la ville, souvent issus des milieux militants et associatifs et qui trouvent dans ce secteur d'intervention publique en expansion, une reconversion professionnelle.

- **TEXTE : Tissot, Sylvie. 2005. « Reconversions dans la politique de la ville : l'engagement pour les « quartiers » ». *Politix* 70 (2): 71-88.**

Gilles Jeannot

Gilles Jeannot est sociologue chercheur au Latts à l'École nationale des ponts et chaussées, et s'intéresse particulièrement au travail du fonctionnaire. Il emprunte pour cela à la fois à la sociologie de l'action publique et à la sociologie du travail. Parmi ses centres d'intérêt, on trouve : les entreprises publiques et leurs usagers/ clients, les nouvelles formes de travail dans les partenariats publics, le statut de la fonction publique, les instruments de gestion dans l'administration, la ville intelligente. Il a par exemple publié récemment sur les effets et usages de ChatGPT sur l'administration publique. Enfin, c'est un auteur qui mène des comparaisons internationales sur ces sujets, notamment entre la France, les États-Unis, le Royaume-Uni. Son concept de « métier flou » est une autre manière d'aborder les positions évoquées par Pierre Bourdieu, qu'il interroge sous l'angle du « métier », des compétences nécessaires pour occuper ces positions à la fois ouvertes et vagues, permettant une marge d'invention mais souvent précaires.

- **TEXTE : Jeannot, Gilles. 2005. « Les métiers flous du développement rural ». Sociologie du travail 47 (1): 17-35.**

Réflexion et débats

- **Le flou du concept de métier flou de Jeannot**

La conversation a commencé par ce concept du texte de Jeannot. Selon Jeannot, **la notion de métier flou renvoie à 3 dimensions** : 1) les objets composites visés par certaines politiques publiques qui implique des compétences multiples 2) la nécessité de composer avec des partenaires administratifs multiples, et 3) la nature précaire de ces postes, aux marges des institutions. Louise Barbier s'est dite interpellée par le concept, tout en se demandant si cela évoquait des formes d'auto-organisation dans l'institution. Est-ce qu'il n'y aurait pas un flou autour de ce concept ?

Ce texte a beaucoup parlé à Orianne qui a réalisé des enquêtes en milieu rural. Elle soulève l'actualité du texte, notamment sur la question du **couple élu/agent territorial**, et ce, avec un constat clair : là où ce couple ne se forme pas, ça ne fonctionne pas. En s'appuyant sur le cas des PETR des Hautes-Alpes, Orianne ajoute que dans ce genre de politiques publiques, c'est bien l'agent qui construit son métier en allant chercher des subventions. Il va chercher des contractuels, et embarque les élus dans le dynamisme du projet. Mais elle souligne un manque étonnant du texte : **la maîtrise technique des dossiers** qui manque parfois dans le milieu rural.

Rodolphe rebondit également sur le côté « daté » de la fin de l'article. Il rappelle cette période d'**institutionnalisation de ces politiques de développement** dans les années 1990s et l'arrivée de formations spécifiques aux métiers du développement rural. Les programmes européens des années 2000 impliquent aussi de nouvelles compétences techniques pour les agents. Ceci étant, le texte de Jeannot montre bien l'évolution en cours de ces « métiers flous » et leur institutionnalisation progressive (limite d'ailleurs à leur caractère « disruptif » ou du moins créatif).

Alice rebondit sur cet enjeu de la **légitimité technique** : cela fait échos aussi à la technicisation des métiers de la politique de la ville avec l'essor du New Public Management. Pourtant, en

faisant du terrain en 2024 auprès d'agents de terrain de la politique de la ville, elle identifie une nouvelle **légitimité « de terrain »** qui fait son retour par rapport à des compétences et postures plus techniques. Il y a des effets de loop, ce ne sont pas des processus linéaires.

Claire rebondit sur **ce qui fait écho au militantisme institutionnel dans le texte de Jeannot**. D'abord, cette articulation entre acteurs entre champs sociaux /politiques/ administratifs, même s'il ne s'attarde pas sur la dimension technique. Ensuite, la question des marges de manœuvre, la créativité, le fait d'aller chercher des ressources ou de recomposer ou de créer des instruments politiques (pour mettre en œuvre les projets). Mais généralement, Jeannot s'intéresse plus au travail qu'à la manière dont ce travail transforme l'action publique : l'objet d'étude est un peu décalé. Ce qui est intéressant, c'est la question de l'institutionnalisation progressive : est-ce que l'action publique est plus stable et permanente avec la décentralisation, des financements plus stabilisés ? Est-ce que c'est une victoire en termes d'activisme institutionnel ou au contraire une baisse de l'innovation ? Le « métier flou » permet aussi de voir la question de la précarité, mais aussi de la transversalité de l'action des agents : cette transversalité n'est-elle pas caractéristique aussi de certains secteurs d'intervention : le développement urbain ou rural (« politique de la ville »), l'environnement ou la conduite des « transitions » (qui s'institutionnalisent en services ou unités, dans les administrations des grandes villes notamment) ?

- **La trajectoire et les tourments des agents**

Cesare questionne le texte de Jeannot sur sa manière d'aborder le parcours des techniciens par rapport à Tissot, où cela traite explicitement de cela, et le texte de Bourdieu qui questionne plutôt les pratiques et le point de vue de l'enquêté sur son action. Si, comme le rappelle Claire l'enjeu des formations des agents est présent, Alice rappelle que Jeannot mène une **analyse en termes de contexte institutionnel**, cherchant à expliciter la position des individus dans ce contexte plutôt que leurs trajectoires individuelles. C'est l'idée que c'est leur position particulière, à la marge, avec certaines contraintes de financement, qui crée ces métiers flous.

Louise rebondit sur l'enjeu des trajectoires par rapport à l'approche de Tissot : à la politique de la ville de Marseille, elle constate comment l'échéance des municipales questionne les agents sur la reconversion de leur capital. Il y a une crainte, **l'incertitude de quitter l'action publique**. Pour Claire, cela fait aussi écho au texte de Bourdieu : la précarité de ces postes fait que les agents sont soudainement stoppés au moment où ils ont parfois une capacité à agir et à transformer les choses.

Cesare souligne le **'remarquable exercice méthodologique'** que constitue l'entretien de Bourdieu : un entretien retranscrit, retravaillé mais avec des interventions de sociologue à plein d'endroits. Il explore d'enchantement des acteurs par rapport à leur travail et leur désenchantement, le tout avec une posture de sociologue interventionniste dans l'entretien. Cet entretien est intéressant tout d'abord pour le rapport entre domaines politiques/techniques. L'interviewée dit avoir du pouvoir au sein de la société HLM plutôt qu'à la mairie. Selon Cesare, elle a aussi dû se confronter à la question clientéliste, même si cela n'est pas explicite.

- **Tissot et Bourdieu : textes opposés, textes complémentaires ?**

Les textes de Tissot et Bourdieu, qui traitent tous les deux du rôle des agents de terrain de la politique de la ville, sont-ils comparables ?

Au niveau du style, Claire souligne tout d'abord le ton parfois cynique, la position surplombante de Tissot dans cet article par rapport à ses enquêtés, qu'elle contraste avec l'écriture de Bourdieu, qui met mieux en avant les injonctions contradictoires et laisse une place aux perspectives des enquêtés, à leur réflexivité (ouverte par l'enquête) et à leur analyse, même s'il replace ces perspectives au sein d'analyses structurelles plus larges. En termes d'enquête sur l'activisme institutionnel, la première posture est rarement tenable – le risque de l'empathie (et de toute recherche embarquée) étant la difficulté à trouver une bonne distance.

Charles souligne qu'il y a un pont à faire entre les deux textes : la capacité des agents de la politique de la ville à pouvoir ou non distribuer des biens. Chez Bourdieu, l'agente a du pouvoir quand elle est impliquée dans la distribution de logements au sein de l'organisme HLM qui dispose de la ressource (elle met en place la participation des locataires aux processus d'attribution). En revanche, en tant qu'agente de mairie, elle a moins de ressources à distribuer, et elle ne peut offrir que des choses dont les gens ne veulent pas. Chez Tissot, le cynisme dont elle fait preuve vis-à-vis de ses enquêtés est surtout le résultat de sa posture très critique vis-à-vis de la politique de la ville, dont elle estime qu'elle est structurellement dépourvue des ressources de son ambition. C'est crucial de poser **la question des biens matériels distribuables par les agents, notamment dans le contexte de politiques participatives**, mais plus généralement aussi pour toutes les politiques « progressistes » mises en place par les municipalités et en premier lieu ses agents.

Cesare rebondit : Tissot s'intéresse aux ressources militantes et comment elles sont réutilisées dans une 2^e vie dans une carrière professionnelle. Cela fait directement écho à des réflexions de Bourdieu et de Lagroye sur **la prise des rôles dans les institutions**. Mais avec Tissot on manque de finesse sur ce que ces agents font ensuite concrètement.

Jérémy s'interroge sur les liens au militantisme institutionnel. La personne interrogée par Bourdieu est incroyable, mais est-ce que ce n'est pas **juste une professionnelle investie** ? Claire renchérit, la question de la différence entre « activiste institutionnel » et « agent public qui fait bien son travail » est ténue, surtout dans les « métiers flous » - où les agents sont censés prendre des initiatives pour faire avancer des projets et mobiliser les acteurs. De manière générale, la différence tient au caractère « pro-actif » de l'agent dans sa pratique, d'une part ; à l'investissement existentiel dans la « cause » qu'il injecte ou est encouragé à injecter dans son travail (qui conduit d'ailleurs à des formes de surtravail et d'épuisement). Ici, la différence est ténue, mais il **s'agit moins de caractériser une personne ou ses pratiques, que de choisir un concept qui permet de poser différentes questions**. Une analyse en termes d'activisme institutionnel permettra de poser la question des champs, des instruments, de la cause (et en reprenant la suggestion de Charles, des ressources distribuables). Une analyse en termes d'action publique ou d'administration publique permettra de poser la question des liens administration/élu, de la formation, de la carrière ?

Alice souligne un second lien entre Bourdieu et Tissot. Il y a l'enjeu de **la participation des agents à la conflictualité locale ou à l'encadrement**, la paix sociale. Cela passe aussi, selon Tissot, par un nouveau vocabulaire du partenariat, des « bonnes volontés », qui laisse peu de place au conflit. Charles rebondit pour nuancer l'analyse de Tissot dans son article : il **questionne le mythe de l'idéal militant** des premiers agents de la politique de la ville, qui, si on revient au terrain et à l'enquête, est probablement surestimé ou mal estimé par Tissot. Dans les textes du CERFISE, la politique de la ville arrive pour restaurer l'autorité du bailleur social (Lien logeur/logés). Par ailleurs, la gestion sociale, les idées de coopération étaient déjà présentes à la base.

Charles apporte aussi d'autres éléments pour recontextualiser l'article de Tissot. Elle a écrit le livre *L'État et les quartiers* qui parlent justement d'un **réseau de réformateurs qui a réussi à changer l'action publique**. Ces réformateurs se construisent une légitimation scientifique grâce aux mouvements sociaux, aux expertises sociologiques qu'ils imposent au sommet de l'état. Ils jouent des opportunités pour impulser et institutionnaliser la politique de la ville et généraliser les expérimentations. Ne sont-ils pas des activistes institutionnels ?

Selon Charles, il faut faire attention aux **crises biographiques** : ne pas tout réduire à l'étude de l'institution publique, mais aussi prendre en compte le contexte global. Les entretiens biographiques permettent de saisir les changements de regards sur les choses que les agents font. Cela fait écho, selon Claire, à l'ouvrage des Needleman qui se penchent sur la question biographique, autrement dit sur **ce que les individus vont chercher dans l'institution**.

- **Les liens entre les activistes institutionnels et la production de savoirs**

Alice souligne un élément intéressant de Tissot : **la mobilisation des scientifiques pour légitimer des changements dans l'action publique**. Didier rebondit sur ce lien ambigu aux universitaires dans le cadre de la politique de la ville : une pensée scientifique a justifié la vision du quartier qui pose problème selon tel ou tel critère (logement dégradé, délinquance, etc.).

Alice voit un parallèle aussi avec le changement de paradigme de la politique de la ville sur l'importance de l'urbain (rénovation urbaine à partir des années 2000) qui a été en partie justifié par des théories sur l'urbain pour résoudre certains comportements sociaux. Claire souligne que ces travaux, bien sûr, ne sont pas si caricaturaux (« broken window theory » notamment, les travaux de Newman, sont plus intéressants que la mobilisation simpliste qui a pu en être faite – elle évoque la série américaine *Show me a Hero*, qui en montre la genèse, dans la construction d'un quartier de déségrégation à Yonkers). On s'accorde cependant à dire, avec les mots d'Orianne, qu'il y a des processus de légitimations de l'action par une **appropriation particulière du fait scientifique**.

En témoignent, selon Charles, les doctrines de mixité sociale défendues dans la rénovation urbaine et que le dernier livre de Pierre Gilbert décortique. Sur cette articulation/ tension entre recherche et action publique sur la ville, Charles rapporte le témoignage d'institutions appelant les chercheurs engagés à **modérer leurs critiques** pour éviter de donner des justifications aux baisses de financement. Il souligne aussi un nouveau tournant dans les justifications scientifiques : l'attrait pour les sciences expérimentales et cognitivistes dans les politiques urbaines.

En témoigne aussi l'« **équivalent carbon** » qui vient justifier, selon Orianne, les diagnostics environnementaux dans l'action publique, à grand renfort d'études coûteuses pour les finances publiques visant à établir des indicateurs (instruments politiques). Claire demande si ces études et indicateurs sont ensuite mobilisés par les agents eux-mêmes – la réponse est non... Jeremy rebondit sur cet enjeu en soulevant le rôle des savoirs ingénieurs, les connaissances sur les « métabolismes urbains ». Ici les acteurs en jeu sont moins des universitaires que des **bureaux d'ingénieurs** indispensables pour le montage d'instruments. Il y a donc une pluralité de savoirs, et de modèles économiques de production des savoirs, utiles, sollicités et appropriés par l'action publique. La notion d'expertise renvoie, selon Orianne, à la logique « tableur Excel » qui vient régler une question (la transition du territoire), cela renvoie à la question technique. Il y a des changements de disciplines, de compétences et des modes d'emploi qu'on reproduit de partout. On fait appel aux psychologues sociaux, on utilise des pourcentages. Cette **impression de scientificité de l'action publique**, ça rassure.

Claire soulève enfin cette question cruciale de **la posture de la recherche face à l'action publique**, le besoin de mesurer la critique, de voir aussi les effets de politiques imparfaites, telles que la SRU sur le logement social. Elle s'inquiète d'une posture française très critique qui participe d'un désenchantement de l'action publique (dont la seule porte de sortie qui trouve valeur aux yeux des chercheurs soit l'action participative, dont on connaît pourtant les limites). D'où aussi l'idée de prendre l'activisme institutionnel et ses effets transformateurs comme objet de recherche – avec un questionnement toutefois aussi bien sur le positionnement et la juste distance critique d'une part, sur les temporalités de l'observation (courte) et celle de la transformation et des réformes (longues) d'autre part. Le débat se poursuit sur l'utilité de la posture critique, les difficultés de la recherche appliquée, mais aussi peut-être le déplacement de la sollicitation scientifique vers des disciplines capables de donner des indicateurs chiffrés, qui semblent pourtant peu directement mobilisés dans la conduite et la réforme des politiques publiques.